



SOUTIEN AUX GROUPES OPERATIONNELS DU PEI POUR LA PRODUCTIVITE AGRICOLE ET LA DURABILITE

TYPE D'OPERATION 16.1 DU PLAN DE DEVELOPPEMENT RURAL DES PAYS DE LA LOIRE

APPEL A PROJET « INNOVER EN SANTE ANIMALE ET VEGETALE : UNE OPPORTUNITE POUR CONCEVOIR DES SYSTEMES AGRICOLES MULTI PERFORMANTS »

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

FICHE N°1 : PRESENTATION DU PROJET DE COOPERATION



La demande de subvention est composée de deux documents :

- Fiche n° 1 : Présentation du projet de coopération
- Fiches n° 2.1 et 2.2 : Demande financière et son annexe financière

Un dossier complet doit être composé de la Fiche n°1, remplie et signée par le chef de file, et des Fiches n°2.1 de demande financière, complétées par les fiches 2.2 « annexes financières », remplies et signées par chaque partenaire bénéficiaire. Le dossier comportera donc une Fiche n°1 et autant de Fiches n°2.1 et 2.2 que de partenaires bénéficiaires (chef de file inclus).

Ne seront acceptés que les dossiers complets, le chef de file doit donc ainsi regrouper l'ensemble des Fiches n°2.1 et 2.2 des bénéficiaires, afin de procéder à un envoi unique du dossier.

Un exemplaire original de ce dossier, complété et accompagné de l'ensemble des pièces administratives, doit être adressé :

•Par courrier à :

M. Le Président de la Région des Pays de la Loire
Hôtel de Région
1 rue de la Loire
44966 NANTES CEDEX 9

ET

•Par voie électronique à : frederic.denechere@paysdelaloire.fr et ali.mimoune@paysdelaloire.fr

Avant de remplir cette demande, veuillez lire attentivement la notice d'information jointe.

Tous les documents officiels mentionnés dans cette notice sont téléchargeables sur le site dédiés au fonds européens de la Région des Pays de la Loire <http://www.europe.paysdelaloire.fr/>.

L'EUROPE S'ENGAGE EN PAYS DE LA LOIRE



UNION EUROPÉENNE

FICHE N°1 : PRESENTATION DU PROJET DE COOPERATION

INTITULE DU PROJET : _____

NOMBRE DE PARTENAIRES ASSOCIES AU PROJET : ___ (dont ___ bénéficiaires et ___ non bénéficiaires)

COMPOSITION DU PARTENARIAT :

Partenaire chef de file :

Nom du chef de file	Adresse du chef de file	Dépenses prévisionnelles globale	Subvention totale sollicitée

Autres Partenaires bénéficiaires :

Nom du partenaire	Adresse du partenaire	Dépenses prévisionnelles globale	Subvention totale sollicitée
TOTAL			

Partenaires non bénéficiaires :

Nom du partenaire	Adresse du partenaire

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE PROJET

Présentation résumée du projet :

Calendrier prévisionnel de réalisation

Date prévisionnelle de début de projet :

Date prévisionnelle de fin de projet :

DESCRIPTION DETAILLÉE DE L'OPERATION

Un dossier technique devra être joint à la demande et comportera a minima les éléments suivants :

- Problématique concrète de développement et l'enjeu qu'elle présente pour la Région,
- Objectifs et contexte (acteurs de la ou des filières ciblées, objectifs, intérêt, état des lieux ou état de l'art), permettant notamment de justifier en quoi le projet est innovant,
- Description de l'équipe impliquée dans le projet : compétences et complémentarité des membres du groupe opérationnel au regard des objectifs visés, fonctionnement interne du groupe opérationnel,
- Descriptif du projet : méthodologie globale et organisation du projet, présentation des actions et tâches programmées et des méthodes, moyens, ressources et indicateurs de résultat, territoire couvert par le projet,
- Résultats attendus, potentiels de développement, valorisation et diffusion des résultats,
- Le projet doit comporter une action spécifique de diffusion des résultats notamment auprès des agriculteurs ou des représentants, et au sein du réseau PEI,
- Les moyens mis en œuvre en vue de l'appropriation de l'innovation par les utilisateurs finaux, la méthode d'évaluation de l'effet d'entraînement envisagée, une estimation du nombre d'utilisateurs finaux potentiels.

Le descriptif technique devra permettre de répondre aux questions suivantes :

- En quoi l'opération collaborative est-elle en adéquation avec un/plusieurs axes définis dans l'appel à projet ?
- En quoi l'opération collaborative présente-t-elle un caractère innovant pour le territoire ?
- En quoi l'opération collaborative présente-t-elle un caractère innovant pour les utilisateurs finaux ?
- Quels impacts attendus sur les plans économique, social et environnemental ?

CONVENTION DE PARTENARIAT

Un acte juridique doit être signé entre le bénéficiaire chef de file de l'opération et ses partenaires. Cet acte précise :

- Les modalités d'exécution du projet,
- Les moyens mis en œuvre par chaque partenaire,
- Les dépenses globales et à la charge de chacun des partenaires, ainsi que le plan de financement global et sa ventilation pour chacun des partenaires,
- Les obligations du chef de file et de chacun des partenaires,
- Le traitement des litiges,
- Les responsabilités de chacun notamment en cas d'indus à recouvrer suite à des irrégularités constatées,
- Les modalités de gouvernance du partenariat et de pilotage de la coopération,
- Les obligations de diffusion de la connaissance produite,
- Les modalités de gestion de la propriété intellectuelle, de la confidentialité, de la publication et de l'exploitation des résultats.

Cette convention conditionne la signature de l'engagement juridique. Le projet de convention (non signé par l'ensemble des partenaires) doit être a minima fourni lors du dépôt du dossier de demande de soutien.

ENGAGEMENTS

Je soussigné _____, représentant légal de _____ m'engage à réaliser le projet à l'appui de cette demande avec l'ensemble des partenaires.

Fait à :

Cachet de la structure :

Signature du représentant légal ou
délégué :

Le :